

ENTREPRISES DE CONSTRUCTION INQUIETES

BAROMETRE ADEB 2015

Fin mars, l'Association des Entrepreneurs Belges de Grands Travaux, l'ADEB, a publié les résultats de son baromètre annuel 'Confiance des dirigeants des entreprises belges de grands travaux'. L'inquiétude et le pessimisme règnent toujours en maître au sein des administrations des entreprises de grands travaux.

Par l'ing. Danny Van Parys MSc



Marc Peeters, président de l'ADEB (gauche), et Didier Cartage, directeur général, ont exprimé leur inquiétude quant à l'avenir du secteur belge de la construction

UN AVENIR INCERTAIN

68% des dirigeants sont inquiets (52% très inquiets et 16% inquiets) quant à l'avenir de leur entreprise, à moyen terme. L'inquiétude croît donc fortement au sein des grandes entreprises de la construction, puisqu'en 2014, seules 36% d'entre elles se déclaraient inquiètes. 27% des patrons sont modérément confiants et 5% sont tout à fait confiants. Les raisons principales de cette inquiétude sont, dans l'ordre:

- la concurrence sur les prix (66%);
- le manque d'investissements publics (57%);
- la pénurie de main-d'œuvre qualifiée à raison (24%);
- la sécurité sur les chantiers (23%);
- les retards de paiement (19%).

En effet, les carnets de commande sont vides, les commandes publiques sont au point mort et les reports de projets s'accumulent.

EMPLOI

Les premiers effets de la diminution des commandes enregistrée en 2014 commencent à produire leurs effets. Si, en 2014, 24% des patrons estimaient devoir licencier du personnel au cours des douze mois suivants, en 2015, ce sont

32% des patrons désormais qui devraient licencier du personnel prochainement. 32% des entreprises devraient maintenir un statu quo en 2015. On notera également la difficulté à trouver de la main-d'œuvre qualifiée et les emplois restés vacants pour 13% d'entre elles. Bonne nouvelle du côté de quelques entreprises qui débutent de nouveaux chantiers cette année et devraient, par conséquent, engager (23% des entreprises).

SOLUTIONS

Interrogés quant aux solutions à adopter pour assurer la continuité des investissements publics, les patrons belges de la construction citent:

- une vision politique à long terme, en matière de travaux publics (54%);
- un financement des projets à travers des Partenariats Public-Privé (PPP) (38%);
- la recherche de financements alternatifs (32%);
- la réduction structurelle des dépenses publiques courantes (24%);
- l'intervention du secteur privé (24%);
- la mise en œuvre du plan Juncker (13%).

